Le snefcca

SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Plan "France Relance" : Le Snefcca réagit

« Le plan "France Relance" est une « marche en avant » vers la transition écologique qui doit être accompagné de dispositifs ciblés, notamment l'aide à la formation initiale et continue, pour atteindre les objectifs cités par le Gouvernement » Jean-Luc Carré, Président National du Snefcca

Le Snefcca, **engagé de longue date dans la transition énergétique**, se réjouit de voir cette priorité consacrée dans le plan "France Relance" présenté par le Gouvernement début septembre 2020.

Depuis deux décennies, la profession œuvre pour la **réduction des gaz à effet de serre**, notamment en accompagnant la mutation des fluides frigorigènes HFC à fort pouvoir polluant vers des solutions plus respectueuses de l'environnement, et en guidant les professionnels vers des systèmes thermodynamiques dont la performance permet des économies d'énergie significatives. Les aides à l'investissement permettront assurément d'accélérer le processus de transition écologique et d'optimiser la consommation énergétique.

Même si le Snefcca considère le plan "France Relance" du Gouvernement

comme une avancée notable, **des dispositifs complémentaires sont néanmoins nécessaires**, pour la réussite de cette politique ambitieuse, et plus particulièrement, pour les métiers que représentent le syndicat :

- **Un plan massif de formation et de recrutement** : la pénurie de mains d'œuvre qualifiées est la priorité absolue de la profession. Très sollicités, les professionnels peinent aujourd'hui à honorer les demandes des clients en raison d'un personnel en effectif limité. En l'absence d'un plan national dans ce domaine, les chantiers envisagés ne pourront pas se réaliser et impacteront par conséquent la mutation écologique des installations / équipements en froid, cuisine professionnelle et conditionnement de l'air.
- **Le maintien et le développement de dispositifs fiscaux** pertinents et ciblés à l'image du mécanisme de suramortissement afin d'encourager aussi bien les professionnels du secteur que les utilisateurs finaux à installer et valoriser des solutions techniques d'avenir avec peu voire pas d'impact environnemental.
- **Le soutien des formations continues** : la profession en pleine mutation technique et règlementaire doit relever le défi de la formation continue des salariés aux nouveaux fluides alternatifs aux gaz à effet de serre. En effet, ces produits, bien que respectueux de l'environnement, présentent des contraintes en termes de sécurité qui nécessitent une sensibilisation et une qualification préalable à leur manipulation. L'accompagnement de la formation continue par les OPCO doit être soutenu pour aider les entreprises à s'adapter et à évoluer dans le sens de la transition énergétique.

Enfin, le Snefcca regrette qu'une fois de plus la **filière cuisine professionnelle**, indispensable aux activités de restauration, hôtellerie et tourisme, **soit exclue de ce plan.** Cette activité, déjà lourdement touchée par les conséquences de la Covid-19 qui ne perçoit toujours pas de perspectives d'améliorations, sera **durablement et péniblement impactée** si aucune mesure immédiate n'est prise pour la soutenir. Pour rappel, le Snefcca appelle à la reconnaissance des métiers d'installation et de maintenance des équipements de réfrigération et cuisine professionnelle dans les mesures de soutien de l'Etat [Plus d'infos >].

Fichiers en téléchargement :

CP_09 20_Plan Relance_Réaction Snefcca : (https://www.snefcca.fr/Data/downloads/Article/7620134977_174_cp_09-20_mm_plan-france-relance_reaction-snefcca.pdf)